



## FICHE DE POSTE

# Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

L'eau constitue un enjeu majeur pour l'avenir et le développement de la Métropole de Bordeaux, qui souhaite placer l'intérêt général au centre de la gestion des services publics de l'eau.

Cette gestion publique de l'eau doit permettre une pleine maîtrise du service, du fonctionnement à l'investissement, sur le court comme le long terme, et doit adresser les 3 grands enjeux suivants :

- une transparence et une maîtrise du prix de l'eau,
- une gestion durable de la ressource,
- et une gestion publique de l'eau au cœur des politiques territoriales métropolitaines.

Une entreprise publique a donc été créée pour répondre à ces obligations et à ces enjeux, la « Régie de l'Eau Bordeaux Métropole » qui exploitera à partir du 1er janvier 2023 le service de l'eau potable, puis à compter du 1er janvier 2026 le service de l'assainissement collectif.

**Intitulé du poste : Responsable budgétaire de l'unité assainissement et eaux pluviales**

### CADRE GENERAL

Direction : DAF

Rattachement hiérarchique : Responsable service Budget et finances

Catégorie Socio-professionnelle : Cadre

Affectation géographique : Paulin

Temps de travail : Temps plein

### MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Dans le cadre de conventions avec Bordeaux métropole, sa Régie de l'eau assure pour le compte de la métropole l'exercice des missions liées à l'assainissement et aux eaux pluviales. Cette gestion par convention est un préalable au transfert intégral de ces missions dans le cadre de l'arrêt de la délégation de service public de l'assainissement (2026).

- 1) Manager et animer l'équipe finances et comptabilité dédiés aux compétences assainissement et eaux pluviales :
  - Construire la stratégie et la dynamique de projet autour de l'intégration pleine et entière de la compétence par la régie à horizon 2026 ;
  - Manager une équipe de 4 personnes ;
- 2) Préparer et exécuter les budgets de l'assainissement, ainsi que la contribution au budget principal de la métropole (eaux pluviales et défense contre l'incendie), dans le cadre du cycle de gestion
  - Mettre en œuvre le dialogue de gestion, relayer les consignes budgétaires de la direction des finances de Bordeaux métropole et les faire appliquer ;
  - Suivre le budget, et assurer le reporting sur son exécution

- Organiser le pilotage des atterrissages du budget annexe en lien avec les équipes de la direction des finances de Bordeaux métropole ;
- 3) Préparer et organiser, en mode projet, la phase d'intégration de ces nouvelles compétences :
- Préparer le cadrage du projet
  - Définir les ressources nécessaires à sa réalisation.

## COMPETENCES

**Savoir (compétences théoriques)**

Maîtrise de la gestion financière publique  
Maîtrise du droit public

**Savoir-faire (compétences pratiques techniques)**

Mode projet  
Travail en coordination  
Reporting

**Savoir-être (qualités personnelles)**

Rigueur  
Relationnel aisé  
Adaptabilité  
Esprit d'analyse